

FLASH F.F.A.M. N° 33 – 20 décembre 2003

Lettre d'Information destinée aux administrateurs
responsables des associations des Amis des Moulins et
aux membres de la Section des Membres Individuels

F.F.A.M., 13 rue Villiot - 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 ou 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21.

Bonne et heureuse ANNÉE

à nos amis de la Section des Membres Individuels

La Lettre du Président

Rien ne serait pire pour notre Fédération qu'un bienheureux assoupissement à l'ombre des succès remportés et des projets bien avancés. Il y avait pourtant de quoi s'abriter car si on y regarde bien, la restitution d'une partie de nos avoirs représente une victoire plus que symbolique sur l'injustice ; par ailleurs la FFAM voit augmenter de façon très significative le nombre des associations adhérentes, des associations nouvelles qu'elle a aidé à créer. Elle a également marqué des points en terme de lisibilité, de notoriété, grâce à une communication riche et à un évènement tel que le Forum National des Moulins.

Il est vrai cependant que le dépassement se nourrit plutôt d'inquiétude que de satisfaction. A cet égard, notre ardeur communicative sera à coup sûr maintenue en éveil dans le mois qui viennet si l'on songe aux menaces de plus en plus précises qui planent sur l'exercice des droits d'eau et, plus largement, sur l'intégrité même du patrimoine que nous défendons. Il nous faudra tut à la fois travailler les dossiers pour convaincre, parler fort pour nous faire entendre et être tous ensemble fortement mobilisés.

Je compte sur vous et vous adresse, au nom de toute l'équipe dirigeante de la FFAM mes meilleurs pour 2004.

Daniel MICHEAUD

1) NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

Au Bureau de la FFAM

Le bureau de la Fédération s'est réuni le samedi 6 décembre, au siège administratif, rue Villiot
B. HUOT a présenté l'ébauche du programme du prochain Congrès dans le Finistère. La partie technique devrait réserver aux participants la découverte de moulins originaux les deux moulins de Kérouat qui seront fraîchement restaurés, un moulin à tan et un moulin à marée. L'Assemblée générale se tiendra le dimanche matin. Notons que 2004 est une année d'élection : la moitié du Conseil que le bureau a tiré au sort sera soumis au vote. Un appel de candidature sera envoyé très tôt aux associations pour leur permettre de se porter candidat.

Sont sortants et rééligibles les représentants des associations suivantes : ARAM Auvergne, Amis des Moulins du Finistère, Amis des Moulins de Loire-Atlantique Amis des Moulins de la Mayenne, Amis des Moulins du Poitou, ARAM Quercy- Lot et Tarn-et-Garonne, ARAM du Tarn.

Il est rappelé que la Journée des Moulins aura lieu le 19 Juin 2004. A. COUTARD est chargé d'étudier une maquette d'affiches avec des photos du concours photos.

J. C. LAINÉ et B. HUOT ont fait le point de leurs démarches pour la création d'associations. Plusieurs sont en bonne voix. Le bureau est informé de la maladie grave qui frappe Dionise MÉTAYER-BOUVIER, secrétaire de l'Amicale des Moulins de Vendée.

Le Président a lu une lettre de Monique CHASTEL qui propose de mettre un stand à la disposition de la FFAM à la Fête des crus du Beaujolais qui se tient cette année au Moulin à vent, à Romanèche-Thorins, le 23 et 24 avril 2004. La FFAM y sera présente.

Pour le local, J.L. CANTAYRE a pris contact avec l'ONIC. Rien à faire y compris pour le prêt de la salle le samedi, car les locaux sont sous surveillance électronique et leur utilisation le samedi est trop compliquée. Les contacts seront poursuivis, en particulier avec l'École de Meunerie. L'opportunité de supprimer le local de la rue Villiot est de nouveau abordée. Le bureau confie à B. SAULDUBOIS le soin de prospecter sur Angers pour trouver un local de l'ordre de 50 m², chauffé et accessible. Les membres du bureau peuvent prospecter de leur côté.

Pour ce qui est des dossiers en cours, celui de l'eau reste la préoccupation majeure.

Tout le monde a conscience que les menaces se précisent et se conjuguent autour des moulins à eau. L'objectif clairement annoncé par certaines instances administratives est l'effacement d'un maximum de barrages.

La fédération compte travailler dans deux directions :

Travail de dossier bien engagé par A. BOUCHARD et D. MICHENAUD, pour définir un argumentaire à destination des associations adhérentes et des membres de la SMI. L'objectif est de définir et faire connaître la position officielle de la FFAM sur les problèmes de l'eau en relation avec les moulins. Mais un dossier, si bon soit-il risque d'être « enterré », s'il n'est pas soutenu, d'où, une action de lobbying en direction des hommes politiques pour attirer leur attention sur nos positions. C'est l'action enclenchée en direction de la commission des lois, avec comme objectif d'obtenir une rencontre avec cette Commission.

Une campagne de communication en direction des députés et de la presse locale et nationale pour faire comprendre que le moulin est un élément indispensable à la rivière, patrimoine vivant, lieu d'habitation et lieu de vie, parfois de production et site touristique.

La FFAM a besoin que les associations s'engagent dans cette campagne et fassent remonter un maximum de cas à la Fédération.

Le Président a proposé que la FFAM s'engage dans quelques « projets mobilisateurs » en 2004

Les deux ans qui viennent de s'écouler ont été consacrés :

- à remettre la Fédération sur pied,
- à co-organiser le Forum national des Moulins, à Sarré (en Anjou et non pas en Touraine),
- à engager le dossier « droits d'eau ».

Quelques sujets ont été évoqués :

- l'étude des taillanderies en France,
- La minoterie de la Roche, à Fontenay-le-Comte.
- la restauration de la minoterie romaine de Barbegal (Bouches-du-Rhône).

J. CHAVANON signale la Planète des Moulins de Jean ROGIER, exposition de maquettes de moulins du monde entier. On lui a demandé aussi d'organiser le voyage de la TIMS, en 2006, à la découverte des moulins du Sud-Ouest. Une discussion s'engage sur la TIMS, dont on peut conclure que les relations avec cette organisation ne sont pas satisfaisantes et devraient être améliorées. Il est vrai que ce type de société « à l'anglaise » n'est pas familier à des esprits français.

B. SAULDUBOIS expose le projet de « Conservatoire des Moulins de l'Anjou » qui pourrait aussi être parrainé par la FFAM. Il a pour but de coordonner les différents projets en cours dans le département, de valoriser les 20 moulins restaurés et de sauvegarder les techniques et les savoir faire de la meunerie angevine.

Deux associations non présentes au Conseil d'administration avaient été invitées à cette réunion. Maurice DURAND, Président des Amis des Moulins du Cher a répondu présent.

L'objectif de l'association est :

- de renforcer l'équipe,
- de pousser à la restauration d'un moulin à eau,
- de faire parler des moulins dans la presse au moins une fois par an.

L'association a mis en place un bulletin d'information pour créer un lien entre les adhérents et participer à la fête du moulin à vent de Chassy, qui a retrouvé ses ailes depuis 5 ou 6 ans. Trois moulins ont été ouverts pour la Journée des Moulins.

M. DURAND signale un problème de redevance. Il se propose de faire une fiche sur le sujet. Elle sera la bienvenue.

Les Nouvelles Fiches pratiques

La FFAM poursuit la publication des fiches pratiques. Les dernières fiches sorties, qui ont été envoyées aux associations adhérentes chargées de leur diffusion, sont les suivantes :

- Acheter un moulin
- La carte de Cassini
- L'assurance responsabilité civile des associations
- les archives nationales, inventaire de la sous - série F²

Depuis octobre 2002, ce n'est pas moins de 29 fiches pratiques qui ont été envoyées à la FFAM. Elles sont aussi demandées par des non-adhérents. La fiche « Acheter un moulin » a été adressée à toutes les Chambres de Notaires de France et des DOM-TOM.

2) NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Le remarquable bilan de l'Association Arts et Traditions Rurales

La FFAM vient de recevoir le catalogue des publications d'Arts et Traditions Rurales qui fêtera bientôt son trentième anniversaire. C'est donc une des plus anciennes associations dédiées au patrimoine. Son activité s'étend à tous les domaines du patrimoine, même si les moulins tiennent une place très importante. Arts et Traditions Rurales, comme l'Anjou et la Beauce, fait la démonstration qu'une équipe passionnée a largement de quoi s'occuper sur un seul département. « Les cahiers d'Arts et Traditions rurales », qui traitent du patrimoine en général représente plus de 4500 pages de texte, abondamment illustré. « Les Moulins de l'Hérault » représentent 3700 pages de publication. Le président fut longtemps François CHARRAS ; Il a été remplacé récemment par Sylvie LHOSTIS, puis par Marie-Gilberte COURTEAUD-RICHARD.

Contact : Arts et Traditions Rurales, Domaine des Trois Fontaines, LE POUGET ; Tél :

3) NOUVELLES DES MOULINS

Moulin à vent de Kerboué, la Turballe (Loire-Atlantique)

Il s'agit d'un grand moulin-tour qui comportait un papillon d'orientation automatique de la toiture. Il possède deux paires de meules, tout le mécanisme et une grande bluterie. La commune propriétaire a décidé de la restauré complètement. La coiffe est actuellement en atelier et devrait être prêt à monter à la fin de février. Ce sera le sixième moulin en état de fonctionner en Loire-Atlantique.

Apprentis Sorciers

Plusieurs moulins à vent, construits par des entreprises manquant de savoir-faire ont de graves problèmes de fonctionnement. Parfois les travaux sont suivis par des architectes tout aussi dépourvus que les entreprises qu'ils dirigent. Le résultat est double : d'une part un moulin qui ne marche pas et le plus souvent des travaux supplémentaires sont nécessaires, d'autres part l'argent, souvent du contribuable, est gaspillé. Quand donc les candidats à la restauration d'un moulin à vent se décideront-elles à réfléchir à leur projet et à l'adresser à des techniciens, ceux de nos associations et à des entreprises sérieuses et qui peuvent présenter des références, en l'occurrence des « moulins qui tournent ». Nous insistons auprès des associations pour qu'elles nous préviennent assez tôt des

projets de restaurations publiques afin que nous puissions fournir aux décideurs les contacts nécessaires.

5) PUBLICATIONS

Bulletin N°18 de l'Aram Provence

L'ARAM Provence vient de tenir son Assemblée générale annuelle. A cette occasion, elle a publié le 18^e numéro – 2003 de Moulins de Provence

L'introduction fait le point sur l'activité de l'ARAM depuis l'Assemblée générale du 2002, visites de moulins, journées de travail, présentation du contenu de l'ouvrage. On trouve ensuite une description très détaillée et illustrée du moulin à huile du Puy, à Viens qui s'est arrêté brutalement en 1956 en raison du gel des oliviers. Il a conservé tout son matériel.

M. RIBIS expose ensuite le projet de restauration du Moulin à Bonheur à Porquerolles, dans le var, situé sur un terrain appartenant au Parc national de Port Cros Il est attesté en bon état en 1743 mais en ruine en 1780. Il ne reste qu'une tour en mauvais état. La brochure donne un descriptif du moulin avec de très beaux plans à plat et en élévation.

Qu'est-ce qu'un moulin à « nerte B. ROMAGNAN a trouvé trois mentions, à Saint-Tropez, Draguignan et Solliès-Pont. Ce moulin, lié aux tanneries servait à écraser de plantes aux feuilles riches en tanin : myrte, sumac, corroyère, arbousier, lentisque.

Après une page en couleur sur les moulins autour de la Motte-de-Caire, on trouve une analyse des moulins de Briançon (Alpes de Hautes Provence), une présentation photographique du Moulin à Huile de Lucéram (Alpes Maritimes) et une exposé sur les 8 moulins de Ventabren et d'Éguilles (Bouches-du-Rhône). Le moulin à vent de Ventabren dont les ailes ont été restaurées (fixes comme celles de Fonvieille) a servi à pomper de l'eau pour le village ; le moulin du Martinet a broyé du cuivre et du strontium.

Marie-Claire AMOURETTI signe deux article : un sur le site de Barbegal, très illustré ; un projet de restauration se développe dans la douleur ; une article, avec H. AMOURIC, sur l'originalité des moulins dans les Bouches-du-Rhône au XIX^e siècle et leur évolution.

5) BULLETINS DES ASSOCIATIONS

C'est-à-dire N° 15 – Décembre 2003. Bulletin de l'ARAM Basse-Normandie. Éditorial du Président Pascal HERMON, sur l'aboutissement de nombreux chantiers, les projets en gestation, les sorties et les menaces qui pèsent sur les moulins. Les visites de septembre et octobre dans le sud Manche et le Nord Est Cotentin. La meule dans les Saintes Écritures, repris de Moulins d'Anjou, le Forum des Moulins à Sarré auquel ont participé 20 Bas-Normands. Et les rubriques habituelles : annonces, à vos agendas, sans oublier... les recettes du « petit coin gourmandise »

Lou Farinel - Novembre 2003 – Bulletin de l'Aram du Tarn. Dans son éditorial, la Présidente revient sur les tribulations des meuniers en cette année de canicule qui a frappé le Tarn plus que d'autres. Elle incite les adhérents à « être réactif, car il vaut mieux se préparer à temps que de subir ». La journée des Moulins : 1000 visiteurs. Le Conseil d'administration de la FFAM dans le Tarn, les 5 et 6 Juillet avec la visite de deux beaux moulins. Le Forum National des Moulins.

Moulins64 – n° 3 1^{er} décembre 2003. Bulletin de l'Association ARDATZA-ARROUDET. Copieux bulletin de 20 pages, reçu par Internet (plus de 4 millions d'octets). La Présidente, dans son éditorial présente ce bulletin et dans son style inimitable invite les adhérents à écrire « *courrier du cœur, mode, sport, finances, petites annonces... à propos de moulins, de meules, de canaux, de production* ». Une assemblée générale formidable. Bulletin de la Société des Amis du Musée Basque sur le thème de **la Pierre** Présentation d'ouvrages divers et variés. La journée des Moulins : 7 moulins ouverts. Journées du patrimoine. Forum des moulins : très illustré. De nombreux paragraphes sur les moulins du Pays Basque et les activités de l'association.

CONSULTER LES SITES DE LA FFAM :

www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr

« Du nouveau tous les jours »